

Le fil de l'info Peymeinade

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - SEPTEMBRE 2022 - N°7

SANTÉ : UN PROGRAMME DE RECHERCHE POUR LES SENIORS

GROS PLAN : PEYMEINADE SOUTIENT SES ASSOCIATIONS

RENTÉE SCOLAIRE : 769 ÉLÈVES ONT REPRIS L'ÉCOLE



WWW.PEYMEINADE.FR



Ville de
Peymeinade

CONTACTEZ
AASTUDIO1954@
EMAIL :
T 06 45

ÉDITO DU MAIRE	3
RETOUR EN IMAGES	4
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	6
TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
VIVRE MA VILLE	8
ÉVÉNEMENTS	10
CULTURE	12
GROS PLAN : LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS	13
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	16
COMMERCES	18
TOUT POUR LA JEUNESSE	20
VIE SOCIALE ET SOLIDARITÉ	22
EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES	24
ÉTAT CIVIL	25
VIE DES PEYMEINADOIS	26

Retrouvez sur le groupe Facebook des élus de la majorité, Peymeinade l'info naturellement, des informations concernant la ville de Peymeinade sur des sujets divers et variés, dans une démarche de proximité.

Le site **Peymeinade.fr**, les pages **Facebook**, **Instagram** et **Twitter** au nom de Ville de Peymeinade, vous apporteront des informations pratiques à chaque instant.

Peymeinade est aussi sur **Panneau Pocket** !

Retrouvez-nous sur l'application mobile pour recevoir en direct sur votre smartphone toutes les informations de la Ville, sans avoir à communiquer vos informations personnelles.

Afin de vous tenir informé(e) sur les événements importants de la ville, nous vous proposons également de vous inscrire à la newsletter disponible par mail. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la ville tout en bas de la page d'accueil.

Peymeinade est à présent sur **Youtube**. Retrouvez nos vidéos et reportages sur Mairie de Peymeinade.

Les **pharmacies de garde** des dimanches et des jours fériés sont annoncées sur la page Facebook Ville de Peymeinade

Numéro **SOS Médecins** : 36 24 ou 08 25 00 50 04

La **Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)** collecte les ordures ménagères

les lundis et vendredis. Les bacs de tri sélectif sont collectés les jeudis

Numéro de téléphone : 04 89 35 90 96

La **Mairie de Peymeinade** effectue un ramassage des encombrants à domicile

les mardis sur rendez-vous au 04 93 66 20 64

3 objets maximum

Directeur de publication : Philippe Sainte-Rose Fanchine

Rédaction du magazine : le Maire, les élus, le service communication et les services municipaux

Photos : service communication

Mise en page du magazine : service communication

Impression : Riccobono - Distribution : Mediastar

Ville de Peymeinade - 11 boulevard Général de Gaulle 06530 Peymeinade - Téléphone : 04 93 66 10 05

Si vous ne recevez pas le magazine, envoyez un e-mail à mairie@peymeinade.fr

Dépôt légal : N°ISSN 1279-9270 - Tirage 5300 exemplaires

Chères Peymeinadoises, chers Peymeinadois,

À la suite de l'enquête publique au sujet du déclassement de l'impasse et du parking Lebon, à notre grande surprise, un avis défavorable a été délivré par le commissaire enquêteur.

Je considère que le commissaire enquêteur a largement débordé du cadre de l'enquête qui lui a été confiée par nos soins. En effet, sa mission n'était pas de se prononcer sur l'ensemble du projet de la ZAC Lebon, qui a déjà fait l'objet de 6 années de concertation au cours desquelles la population a été appelée à s'exprimer (réunions publiques, enquêtes publiques, ateliers de concertation...). Cette enquête publique visait en réalité le déclassement de l'actuel parking, vaste zone goudronnée, qui sera remplacée in fine par un parking essentiellement souterrain, de même capacité.

Force est de constater que le commissaire enquêteur s'est rangé à l'opinion des quelques dizaines d'opposants qu'il a rencontrés. Or, nous avons régulièrement l'occasion de recevoir des avis positifs sur ce projet, par exemple lors des ateliers de concertation. De plus, il a assorti son avis de commentaires désobligeants qui ne font qu'attiser les oppositions : cela ne paraissait pas nécessaire d'autant plus que nous avons eu, tout au long de l'enquête, des échanges tout à fait cordiaux. Il convient de préciser que ce déclassement n'a pas pour objet de permettre une opération immobilière. Compte-tenu de la superficie des terrains concernés, le projet pourrait se réaliser sans déclassement. Il s'agit en réalité de faire en sorte que cette opération dote la Commune d'équipements publics et en particulier, sur l'emprise du parking, d'une place publique dont la ville n'est pas dotée aujourd'hui, espace apaisé de rencontre, sans voitures.

C'est pourquoi notre volonté de poursuivre la réalisation de ces aménagements demeure intacte.

Je rappelle que la Commune est contractuellement engagée depuis 2016 (et donc sous la mandature précédente) avec un aménageur et des promoteurs. Un abandon du projet entraînerait de leur part une action en réparation dont l'enjeu se chiffre en millions d'euros, ce qui n'est pas soutenable pour le budget communal.

Bien entendu, nous avons retenu les remarques relatives aux conséquences de ce déclassement pendant la phase chantier : capacité du parking provisoire, accès au magasin « Rayon de soleil », etc. Vous trouverez sur le site internet de la Ville les réponses à ces inquiétudes qui apportent d'une part les explications utiles et d'autre part la suite que j'entends donner. Je vous invite à vous y reporter pour votre complète information.

Le projet Espace Lebon doit apporter à la Commune une nouvelle centralité, il n'est pas question de nuire à la vie économique et touristique de Peymeinade, y compris durant la phase travaux. Tous les moyens nécessaires pour préserver l'activité des commerçants seront bien sûr déployés et je n'ai de cesse de sensibiliser l'aménageur à ces problématiques.

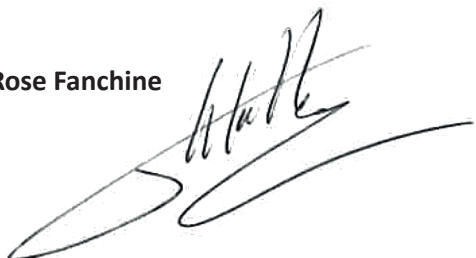
Enfin, je confirme que je demeure à l'écoute des inquiétudes exprimées par la population. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de mettre en ligne le rapport d'enquête, alors que rien ne m'y obligeait : seule la mise à disposition du public en mairie s'imposait. C'est également pourquoi nous avons choisi, non pas de passer en force, ce qui aurait été possible car l'avis du commissaire enquêteur n'est que consultatif, mais de relancer une nouvelle enquête, afin de répondre de façon plus complète aux points qui ont été soulevés. Il ne s'agira pas de « corriger » le projet global mais bien d'apporter les précisions utiles et de nature à rassurer les questionnements légitimes des riverains et de la population en général.

Cela entraînera un délai supplémentaire de quelques mois et retardera donc le projet d'autant, mais c'est une étape d'apaisement qui me paraît indispensable.

Je vous souhaite une bonne lecture du *Fil de l'info* qui rend compte de la richesse de la vie peymeinadoise.

Naturellement vôtre,

Philippe Sainte-Rose Fanchine





Fête de la musique - 21 juin



Repas des seniors organisé par le CCAS - 22 juin



Cérémonie de remerciement aux scrutateurs et assesseurs - 1er juillet



Inauguration du square Cauvin en présence d'élus du Pays de Grasse et des jeunes du CMPJ - 8 juillet



Ateliers de la ludomobile - 6, 13, 20 et 27 juillet



Commémoration de la fête nationale - 14 juillet



Estivales avec Jon and John - 22 juillet



Cinéma en plein air - Chaque mercredi soir de juillet et d'août à la pinède Daudet



Apéro Jazz au vieux village - 30 juillet



Fête de la ville à l'occasion de la Saint Roch - 5 août



Soupe au pistou organisée par le Comité des Fêtes - 6 août



Commémoration de la libération de Peymeinade - 23 août

ESPACE LEBON : LE TRAVAIL SE POURSUIT SUR LA BASE DES ATELIERS PARTICIPATIFS

Les ateliers participatifs organisés fin 2021 ont donné lieu à des propositions d'aménagement pour la place publique et les trois parcs qui seront créés. Sur cette base, les architectes et paysagistes du projet ont approfondi et affiné les premières esquisses, afin de concrétiser les idées retenues en vue de leur réalisation.

Ce travail est maintenant abouti et la Commune souhaite inviter l'ensemble de la population à venir découvrir les futurs aménagements des espaces publics de l'espace Lebon.

Venez nombreux participer à la prochaine exposition publique !

Ce moment sera l'occasion de rappeler les objectifs qui prévalent dans l'aménagement du projet Lebon mais également de mieux appréhender son évolution et le programme définitif. Il permettra bien sûr d'apprécier le travail effectué par les habitants lors des ateliers participatifs.

Des zooms sur les aménagements esquissés lors de chaque atelier concernant la place, le parc Ouest, le parc Est et le parc Sud seront présentés. La dimension environnementale du projet sera aussi détaillée car il s'agit d'un sujet fondamental.

Nous vous attendons au mois d'octobre en mairie. Toutes les informations sur le lieu, les dates et les horaires seront annoncées sur le site de la mairie www.peymeinade.fr et sur les réseaux sociaux.

LE PROJET RECONNU « QUARTIER DURABLE MÉDITERRANÉEN »

une démarche de labellisation des bâtiments ou des quartiers afin d'accélérer la transition écologique des territoires. Des points sont attribués au projet par une commission et définissent un niveau parmi les quatre possibles : normal, bronze, argent et or. La démarche de construction est examinée en phase conception, puis réalisation et enfin exploitation.

Un des points clés de la renégociation entreprise par l'équipe municipale a été dès 2020 d'inscrire le projet dans cette démarche de labellisation aussi bien au niveau du quartier (QDM = Quartier Durable Méditerranéen) qu'au niveau des bâtiments (BDM : Bâtiment Durable Méditerranéen).

La première étape de ce processus a donc été présentée au jury, avec l'appui de la Sagem et de toute l'équipe de conception pilotée par le cabinet Wilmotte. Elle concerne le quartier dans sa phase de conception.

Le niveau argent

Le projet a obtenu le score satisfaisant de 67 points sur 100, ce qui correspond au niveau argent. Un bonus de 7 points a même été attribué dont 6 points au titre de la cohérence durable et 1 point au titre de l'innovation pour la collecte des eaux grises d'un bâtiment en vue de l'arrosage de jardinières. Le jury a salué le travail de reprise du projet antérieur en vue d'atteindre des objectifs de sobriété.

Ce résultat est le fruit du travail conduit par l'équipe municipale, avec l'aménageur et les maîtres d'œuvre. Comme l'a souligné le jury : « Ce n'était pas gagné d'avance, le projet antérieur n'ayant pas pris en compte les préoccupations environnementales et y parvenir a nécessité de gros efforts ». De leur côté, les promoteurs ont entrepris une démarche analogue pour les immeubles afin d'obtenir le label BDM.



Le 8 juin dernier, sous la conduite du Maire Philippe Sainte-Rose Fanchine, le projet a été présenté au jury de l'association « Envirobat BDM », à Toulon.

De quoi s'agit-il ?

Envirobat BDM est une association de professionnels de la construction et de l'aménagement durables qui a conçu



UN PARKING PROVISOIRE PENDANT LES TRAVAUX DE LA ZAC LEBON

Afin de pallier le manque de stationnement dû aux travaux qui se dérouleront à l'emplacement du parking Lebon, un parking provisoire sera aménagé avenue Funel. D'une capacité de 115 places au moins, il permettra aux citoyens de se garer facilement à proximité des commerces. Les parkings Saint-Marc et place du Centenaire

seront toujours accessibles. D'autres places de stationnement ont été identifiées et feront l'objet d'une communication spécifique à l'attention des habitants et des acteurs économiques. Ces solutions seront mises en œuvre dès que le parking Lebon sera fermé aux usagers.

INTEMPÉRIES : LA COMMUNE SE PRÉPARE



La Ville anticipe le risque d'intempéries et tente de réduire les éventuelles conséquences. Le Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion des Eaux (SMIAGE) a entamé le lundi 29 août l'entretien des cours d'eaux dans le cadre de la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) relevant de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG).

Ces travaux d'entretien consistent à débroussailler le lit majeur du vallon pour faciliter les écoulements des eaux de ruissellement vers l'aval.

En fin d'année, le SMIAGE réalisera un diagnostic de nos cours d'eau et des affluents afin d'indiquer les travaux de calibrage à mettre en œuvre dans les années futures. Les agents des services techniques continuent d'entretenir les caniveaux et les grilles publiques.

Pour les autres vallons situés sur les propriétés privées, l'entretien reste à la charge des propriétaires et relève de leur responsabilité.

Rappel : tous travaux dans un cours d'eau doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Aucun obstacle ne doit empêcher le bon écoulement des cours d'eau sous peine d'un procès-verbal au titre de la police de l'eau.

UN CHEMIN PIÉTON SÉCURISÉ AVENUE BELLETRUD

La Commune vient de créer un chemin piéton sécurisé reliant le chemin des Jacourets au parking Saint Marc. Les travaux ont consisté à matérialiser une bande en enrobés d'une largeur d'environ 1,30 m, séparée de la chaussée par une bordure de défense normalisée haute de 20 cm. Par ailleurs, des dispositifs de ralentisse-

ment (chicane et plateau surélevé) ont été installés pour limiter la vitesse à 30 km/h. Samedi 15 octobre, dans la continuité de la journée citoyenne, la municipalité inaugurera le chemin piéton à 15 h, avenue Belletrud, au niveau de la Tour Carrée. Des animations auront lieu de 14 h à 16 h, voir en page 9.

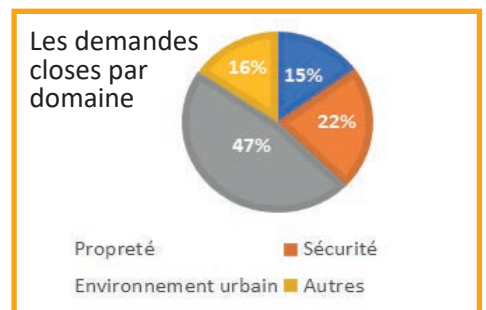
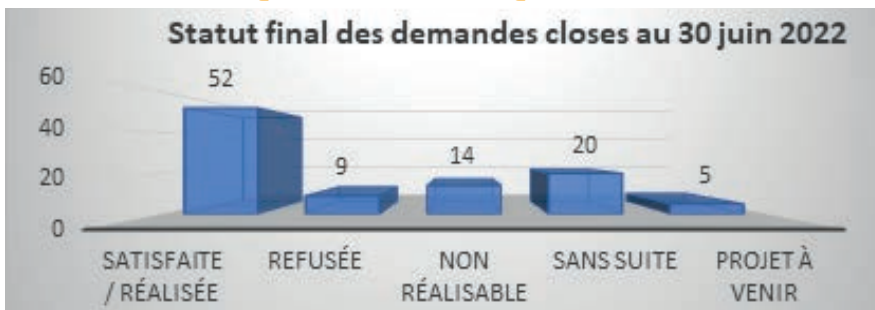


SAVEZ-VOUS OÙ SE TROUVENT LES DÉFIBRILLATEURS À PEYMEINADE ?



Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Les défibrillateurs de l'école Saint-Exupéry, de l'école Mistral et de l'avenue de Boutiny seront posés prochainement.

LES CONSEILS DE QUARTIER S'IMPLIQUENT



Créés en août 2021, les conseils de quartier comptent désormais 143 membres. Depuis cette date, 30 réunions ont été organisées au cours desquelles 193 demandes ont été enregistrées. 100 sont closes (52 %).

Parmi les 93 demandes non traitées, 10 % sont programmées, 14 % sont en attente d'intervention d'une entreprise extérieure, 10 % sont à soumettre au Budget Primitif d'Investissement, 4 % sont en cours d'étude.



OUVERTURE DE LA MAIRIE ANNEXE

Une mairie annexe ouvre ses portes en centre-ville au 13 avenue Boutiny. Elle héberge les services du Centre Communal d'action Sociale et de la Police Municipale. L'inauguration de ce bâtiment aura lieu samedi 1er octobre, à 11 h.



INAUGURATION DE L'AVENUE BELLETRUD

Discours de Monsieur le Maire à 15 h au 60 avenue Belletrud (entrée du village de la Tour Carrée et rafraîchissements sur place offerts par la Ville). Cette inauguration intervient dans le prolongement de la journée citoyenne et porte sur le thème de la prévention routière. À cette occasion, la route sera fermée de 14 h à 16 h

et les vélos seront les bienvenus. Les enfants pourront profiter des conseils de la police municipale et d'une initiation au code de la route. Le CAP Cyclisme sera également présent pour un parcours initiatique en vélo tout-terrain et des démonstrations à l'aide de petits tremplins.

JOURNÉE CITOYENNE



Dans le cadre de la journée Nationale Citoyenneté et Fraternité, le service Développement Durable, Économique et Solidaire de la Ville organise la Journée Citoyenne de Peymeinade le samedi 15 octobre. Ce sera l'occasion de célébrer l'importance de «faire ensemble pour vivre ensemble», de favoriser l'engagement citoyen et renforcer le lien social.

Cette première édition se concentrera sur une matinée au cours de laquelle vous pourrez participer gratuitement à différents ateliers :

- Confection d'emballages réutilisables en cire d'abeille - Méditerranée 2000
- Réalisation de Tawashi (éponges lavables) - Méditerranée 2000
- Confection de sacs à vrac (atelier couture) - Adept Nature
- Sensibilisation aux gestes qui

sauvent et à l'utilisation d'un défibrillateur - SDIS 06

Les deux derniers ateliers comptant un nombre de places limité, il est préférable de s'inscrire avant le 8/10/2022 en écrivant à l'adresse : journeecitoyenne@peymeinade.fr ou par téléphone, auprès de Julie Pignat au 04 93 66 63 39.

Sans inscription, vous pourrez participer à ces ateliers s'il reste des places le jour J. Cette édition sera également l'occasion d'imaginer ensemble des actions à mettre en place l'année prochaine : l'entretien ou la réfection d'un bâtiment municipal que vous utilisez, un aménagement dans votre quartier, une action de transmission intergénérationnelle, la découverte du bénévolat associatif, la préservation de l'environnement... Toutes vos propositions seront étudiées.

SÉCHERESSE : RECENSEMENT DES SINISTRES

En vue de déposer un dossier de demande auprès des services de l'État, la Commune invite tous les habitants victimes d'un sinistre sur leur habitation dû à la sécheresse à envoyer une description des dégâts accompagnée de photos. La date limite d'envoi est le 15 octobre 2022. En parallèle, il est conseillé d'effectuer une déclaration auprès de votre compagnie d'assurance. Ce recensement est essentiel pour améliorer les chances de la Ville d'obtenir la reconnaissance de catastrophe naturelle.

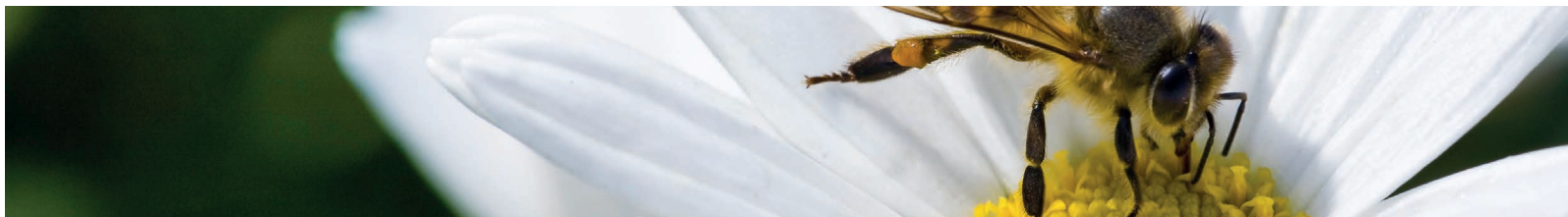
Service assurances : marchespublics@peymeinade.fr



DE GÉNÉREUX DONATEURS POUR LES RÉFUGIÉS UKRAINIENS



Un appel aux dons de mobilier avait été lancé par la mairie pour les réfugiés ukrainiens accueillis en mars. La municipalité souhaite remercier chaleureusement les donateurs pour leur générosité. Cette opération a permis d'équiper un appartement destiné au logement d'une famille ukrainienne.



FESTIVAL ALIMENTERRE

Mardi 18 octobre

Journée d'information et de sensibilisation autour de la nature et des abeilles

Dans le cadre du festival Alimenterre, vous pourrez assister à la projection d'un film documentaire réalisé par Elsa Putelat et Nicolas Dupuis, intitulé : « Une terre sans abeilles ? »

Les alertes et alarmes sont nombreuses. On sait aujourd'hui que les abeilles sont menacées partout dans le monde. En France, 56 millions d'abeilles meurent chaque jour. Quelles sont les solutions envisagées ? Comment l'être humain répond-il à cette situation ? Les réponses sont diverses. Certaines sont ubuesques, futuristes, d'autres innovantes, d'autres encore sont solidaires et collectives. Partons autour du monde à la rencontre des

divers acteurs et à la découverte des solutions envisagées. De l'Amérique à l'Asie, en passant par l'Europe, derrière les réponses apportées, se dessine le monde de demain.

À la fin de la projection, un échange sera proposé avec un apiculteur. Parallèlement à la projection du film à destination des adultes, il sera proposé aux enfants de participer à un spectacle de contes en lien avec la nature : « Quand la vie est une forêt, chaque jour est un arbre » conté par Stéphanie Guardiola de l'association « Les petits murmures ».

Il est nécessaire de prendre soin du monde qui nous entoure. En étant des hommes tout à fait ordi-

naires, nous pouvons faire à notre échelle des choses pour ne pas oublier combien notre terre est extraordinaire. Un papillon s'est glissé au creux de mon oreille et m'a posé une drôle de question. Il m'a demandé si je savais pourquoi les arbres ne parlaient plus mais aussi si je connaissais l'arbre du partage. Puis il m'a dit qu'il suffisait d'être quelqu'un d'ordinaire pour faire des choses extraordinaires. Surprenant non ?

IMPORTANT : du personnel municipal prendra en charge vos enfants à partir de 19 h 45 à la salle des fêtes pour les accompagner dans l'école Mirabeau et les raccompagner auprès de vous à la fin de la projection.

RAMASSONS LES DÉCHETS



Samedi 22 octobre

Le samedi 22 octobre 2022 la commune de Peymeinade et l'association ADEPTE Nature organisent une matinée de ramassage des déchets.

Le rendez-vous est fixé à 9 h 30 sur le parking de covoiturage (à côté de l'école Mistral) et les participants seront répartis en plusieurs équipes en fonction du nombre de participants.

Vous êtes intéressé(e) et disponible ? Inscrivez-vous sur le site : <https://jagispourlanature.org>. (tapez Peymeinade dans la barre de recherche, vous trouverez l'évènement créé par l'association ADEPTE Nature « Action Citoyenne : ramassage des déchets »).

Le ramassage des déchets, en plus d'être un acte environnemental, citoyen et responsable, permet de créer du lien social au sein de sa commune, voire de son quartier.

FESTIVAL MANGA ET ARTS JAPONAIS

Samedi 29 et dimanche 30 octobre - gymnase David Douillet - de 10 h à 18 h
Entrée 2 € la journée ou 3 € pour les deux jours, gratuit pour les moins de 18 ans

Durant cette nouvelle édition du festival Manga et des arts japonais, retrouvez différentes activités : cours de dessin manga, passe-tête, combats de sabres laser avec tournois, concours de Cosplay, atelier de kimonos féminins traditionnels, d'origami et de calligraphie japonaise, Shôgi, laser Game, maquilleuse pour les enfants, structures gonflables interactives, stand de jeux vidéo, bornes d'arcades et ré-

alité virtuelle... Cette année encore, retrouvez l'animation Hado E-sport. À ces activités, s'ajouteront différents stands où vous pourrez acheter des kimonos, des goodies, des figurines et des BD manga.

Comme l'année dernière vous pourrez goûter certaines spécialités asiatiques et acheter des gourmandises tout au long du week-end.



SPECTACLE DE NOËL : DÉCROCHE-MOI LA LUNE !

Samedi 10 décembre - salle Daudet - à 14 h 30 - entrée libre - spectacle musical à partir de 4 ans

Quelques jours avant Noël, la petite Lucille en veut beaucoup à son papa car, à son goût, il est bien trop souvent absent de la maison. Alors elle lui réclame la lune. La lune ! Voilà une demande difficile à satisfaire. Pourtant le papa n'hésite pas. Noël approche et il ne faudrait pas que la fête soit gâchée. Il construit donc un échafaudage bien instable et s'escrime à attraper la lune. Heureusement, le magicien du ciel vient à son aide et lui permet de remplir cette mission avec succès. Pourtant Lucille ne le voit pas ainsi. Elle traite cette lune avec dédain. Maintenant

elle veut Mars puis ce sera Mercure, Jupiter, etc. Le magicien du ciel comprend bien ce qui perturbe autant Lucille. Elle veut son papa bien sûr, et toutes ces planètes n'y feront rien. Alors il demande l'aide de son ami, le Père Noël, pour trouver le cadeau de Noël qui va tout arranger. De quoi s'agit-il ?

CHANT GOSPEL

Samedi 10 décembre - église Saint Roch - 20 h 30 - entrée 10 € - gratuit pour les moins de 18 ans

La Ville de Peymeinade accueille le Chœur Golden Eight à l'occasion du concert de Noël. Son histoire commence avec la rencontre de chanteurs passionnés de polyphonie. Avec beaucoup d'amitié, un rien de motivation et une belle envie d'harmonie autrement... la magie a opéré... Ils sont sept, sur des harmonies réinventées sur mesure par Yann Nollé.

Yann Nollé : Baryton, arrangeur et pianiste

Delphine Gaudillere : Soprano

Fanny Connier : Mezzo Soprano

Pascale Sainte-Rose Fanchine : Mezzo Soprano

Sandrine Pignon-Rieu : Alto

François Connier : Tenor

Bernard Tiberghien : Baryton

Michel Videbien : Basse



VILLAGE DE NOËL

Dimanche 11 décembre - centre-ville - de 10 h à 18 h

La Ville organise une série d'animations à l'approche des fêtes de fin d'année. Ainsi, le Village de Noël animera le centre-ville avec stands gourmands, sculpteur de ballons, magicien, maquilleuse, fanfare, dégustation de vin

chaud et chocolats... Le jeu de sulky sera installé au square Cauvin et vous pourrez profiter d'un manège à propulsion parentale. Retrouvez les habituels ateliers créatifs dans la salle des fêtes de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à

16 h 30. Puis en fin de journée, une déambulation permettra aux enfants de gagner des cadeaux lors d'un quizz musical ! Venez vivre la magie de Noël en famille...

ÉCHECS ET KAPLA

Dimanche 29 janvier - de 14 h à 17 h - salle Daudet - entrée libre

Ne ratez pas le grand tournoi d'échecs open : les vainqueurs de chaque catégorie seront récompensés par une coupe et une médaille sera offerte à tous les participants. Un échiquier géant, des jeux avec pendules et un arbitre seront à la disposition des joueurs. Le KAPLA a été créé en 1987 par Tom van der Bruggen. Le mot « KAPLA » provient du mot hollandais « kabouter plankjes » qui signifie « planchettes

de lutins ». Le KAPLA est un jeu de construction constitué de planchettes de bois que l'on peut empiler pour réaliser diverses créations. Ce jeu ne nécessite aucun système de fixation. Populaire dans le monde entier, le KAPLA encourage la logique, développe la créativité et stimule la concentration, la patience ainsi que la persévérance. Ce jeu est apprécié des enfants (dès 3 ans) comme des adultes !



PEYMEINADE EN SCÈNE

COUPLE EN DANGER

Jeudi 17 novembre - salle des Fêtes - de 20 h 30 à 22 h

Entrée 10 €, gratuit pour les moins de 18 ans

La Troupe du Rhum, écriture : Eric Assous, mise en scène : Alain Terrat, distribution : Claire Tuloup-Duthieu et Denis Duthieu

Comédie sentimentale qui trouve son équilibre entre justesse de ton et humour des situations, «Couple en danger» vous plonge avec délices dans les affres de la vie de couple. Ces moments de vie sont mis en scène par Eric Assous, scénariste et auteur de théâtre. Les interprètes de la Troupe du Rhum devront entrer dans l'univers des personnages de cette comédie douce-amère qui tentent de sauver l'essentiel : leur amour. Des situations un peu banales d'un quotidien

bourgeois dans lequel s'immiscent le petit écran et les fantômes qu'il suscite. Vous, spectateurs, serez les témoins de ce couple en danger. En danger de vie, peut-être ? Avec un petit goût de déjà entendu, comme à la maison, vous vous reconnaîtrez peut-être au détour d'une phrase, d'un geste, d'une pensée. Une leçon de chose, une leçon de vie, une leçon de bonheur.

FOU NORMAL

Vendredi 18 novembre - salle Daudet - de 20 h 30 à 22 h

Entrée 15 €, de 12 à 18 ans 7 €, gratuit pour les moins de 12 ans

Par Topick, Directo Prod

Topick, personnage atypique oscillant entre le clown délirant et le sociologue sous acide, met la société cul par-dessus tête pour renverser convenances et conventions. Il s'interroge sur ce qu'est la réussite sociale ou la productivité au travail. Il est capable de monter une start-up compétitive en une heure de

temps, il fallait oser ! Il est aussi capable de transformer la dégustation d'une simple biscotte en un moment historique. En plein burlesque, sur un fil entre les Marx Brothers et les personnages de cartoon, il relève tous les défis !

MONSIEUR & LA REINE MÈRE

Samedi 19 novembre - salle Daudet - de 20 h 30 à 22 h

Entrée 12 €, de 12 à 18 ans 7 €, gratuit pour les moins de 12 ans

Par la compagnie Antonin Artaud

Comédie pseudo-historique en alexandrins et costumes d'époque. Nous sommes à la Cour, au début du règne de Louis XIV. Anne d'Autriche ayant cédé la régence et donné le pouvoir à son fils, des rumeurs

de liaison entre la Reine-Mère et Mazarin agitent la Cour. Le retour précipité de Louis XIV plonge le palais dans une situation aussi imprévisible qu'inextricable. La Cour retient son souffle et le public aussi...

LES SŒURS TEIGNE À L'ÉCOLE DES FÉES

Dimanche 20 novembre - salle Daudet - de 15 h à 16 h 30

Entrée libre - Spectacle musical pour enfants à partir de 4 ans

Compagnie Miranda, création originale : Sylvia Scantamburlo

Clara et Pétula, les sœurs Teigne, sont de retour ! Chez les sœurs Teigne, on est sorcière de génération en génération. C'est bien plus qu'un métier, c'est une vocation... c'est un art ! Outre un physique ingrat et un goût prononcé pour les aliments dégoûtants, les malédictions et les jurons, les potions maléfiques font aussi partie de leur « éducation ». Et c'est comme ça depuis le début des contes de fées ! Mais voilà que Clara se sent mal dans sa peau (verte) et envisage de

faire le bien en devenant fée ! Pour cela, par un heureux coup du sort, nos deux sorcières se retrouvent dans la très prestigieuse École Supérieure des Arts Féériques. Au programme, cours de bonnes manières et de morale, chant, danse et régime alimentaire draconien. Tiendront-elles jusqu'au bout ? Le rêve secret de Clara pourra-t-il se réaliser ? Venez découvrir ce conte musical, drôle et décalé dans une toute nouvelle version !

Réservations sur www.peymeinade.fr ou en mairie
Pass Peymeinade en scène : 30 € pour les 3 spectacles



GROS PLAN

PEYMEINADE SOUTIEN SES ASSOCIATIONS

Les associations jouent un rôle primordial à Peymeinade : elles apportent du dynamisme à la ville, contribuent à la qualité de vie et offrent une pluralité d'activités pour tous. Avec plus de 120 associations présentes, la commune dispose d'un tissu associatif particulièrement riche. Art, culture, sport, un large choix vous est offert pour vous divertir. Les associations sont des vecteurs forts de lien social car elles favorisent les échanges entre les habitants. Consciente de leur rôle indispensable, la Ville contribue à leur rayonnement en leur apportant son soutien.

UN SERVICE DÉDIÉ À LEUR ACTIVITÉ

Installé en mairie principale, le service culture et événementiel est le partenaire privilégié des associations. Bernadette Teuma, coordonnatrice, s'occupe de la gestion de leurs demandes et de l'ensemble de leurs démarches : mise à disposition de salles pour les activités, planification et aide à la réalisation des manifestations en collaboration avec les services techniques, soutien pour la création, écriture des statuts, information sur la réglementation, conseils... C'est

aussi elle qui gère les dossiers de subvention. Chaque année, les associations sont invitées à déposer leur demande qui est ensuite étudiée en commission par les élus. Plusieurs critères sont pris en compte pour l'attribution des subventions : nombre d'adhérents, implication dans la vie locale, niveau d'encadrement pour les clubs sportifs...



DU MATÉRIEL, DES SALLES ET DES AGENTS À LEUR DISPOSITION

L'effort immobilier pour héberger les associations représente autant que les subventions allouées. En effet, la Commune met à leur disposition des salles et des équipements pour organiser leurs activités et leurs événements, tenir des permanences ou se réunir en assemblée générale. Chaque demande de salle est étudiée afin de vérifier si le projet de l'association est en adéquation avec l'espace souhaité. Ainsi, le service s'assure que le nombre de personnes accueillies est cohérent par rapport à la capacité du lieu mais aussi que l'emplacement est adapté aux activités pratiquées. Certaines associations bénéficient de locaux gratuitement. L'eau et le chauffage sont généralement pris en charge par la collectivité. Le soutien de la Ville passe aussi par la mobilisation des moyens humains avec l'aide apportée par les agents du service technique qui déposent du matériel pour les associations : chaises, tables, coffrets électriques, barnums... Le plus souvent, ces prêts s'accompagnent de l'intervention des agents qui montent et démontent le matériel pendant les grands événements sportifs et culturels.

COMMUNICATION ET PROMOTION

Peymeinade aide les associations à promouvoir leurs activités. Tous les ans, au mois de septembre, la Ville organise à la pinède Daudet le forum des associations qui permet de faire connaître le tissu associatif local. Plus d'une soixantaine d'associations sont présentes à cette occasion. Ce grand rendez-vous de rentrée leur permet de présenter leurs actions et d'enregistrer de nouvelles inscriptions. De plus, différents outils de communication sont à leur disposition pour les aider à promouvoir leur activité : plateforme numérique Peymeinade Place, journal municipal, guide des associations réalisé et distribué dans les écoles, au collège et dans les équipements municipaux depuis 2021, emplacements attribués pour leurs banderoles, panneaux d'affichage libre...

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Si vous avez créé une association, faites-vous connaître ! Prenez contact avec le service culture et événementiel au 04 93 66 62 32. Horaires : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h.

Gros plan : la Ville soutient ses associations



Question à **Aleth Corcin**

adjointe aux associations et aux commerces

« **NOS EFFORTS POUR SOUTENIR LES ASSOCIATIONS SERONT POURSUIVIS** »

Quelles sont les nouveautés pour les associations ?

L'année associative 2022-2023 démarre sous les meilleurs auspices : un forum renforcé de 65 associations rassemblées en extérieur malgré une météo menaçante, des adhérents de plus en plus nombreux – pas moins de 7000 adhérents pour 125 associations – des demandes régulières auprès d'un service totalement dédié et toujours plus de projets !

Comment ne pas se réjouir du bel essor que connaissent les associations de Peymeinade, après avoir traversé les soubresauts d'une pandémie bien contraignante quant aux relations de proximité ? Nos volontés conjuguées ont permis de confirmer un accès toute l'année, 7 jours sur 7, aux infrastructures sportives (gymnase David Douillet, complexe Régis Capponi, Salle Daudet) hormis 4 semaines en juillet et à Noël pour assurer la maintenance et les congés des 3 gardiens présents de 7 h 30 à 21 h ou 22 h selon la période. Un aménagement spécifique a été réalisé pour satisfaire aux demandes des amateurs de tennis afin de compléter cette amplitude d'ouverture.

La municipalité met à la disposition de 32 associations des locaux municipaux tous éclairés, chauffés et pour lesquels les services techniques assurent les travaux d'entretien. Grâce à des travaux de réhabilitation, nous avons permis à 7 associations d'emménager dans de nouveaux espaces.

Certaines d'entre elles ont déjà échangé et mutualisé leurs moyens : la synergie que nous avons initiée commence à se voir et à s'apprécier. Nos efforts pour soutenir chacune d'entre elles seront poursuivis. Quel joli mot : association ! En filigrane, ce sont des notions fortes de partage, de lien, d'échange qu'offrent ces espaces de vie dédiés à la détente et aux loisirs, autant d'occasions d'apprécier la douceur de vivre de notre ville.



DU MOUVEMENT POUR LES ASSOCIATIONS

Depuis le mois de septembre, la Maison des Solidarités située avenue Mirabeau, près de la Salle des fêtes, accueille l'Entraide et le Comité des Fêtes au rez-de-chaussée, ainsi que la Mission Locale, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), le Comité

Communal des Feux de Forêts (CCFF) et le local de stockage du Ciné Photo Club à l'étage.

Le club Rencontres Activités Loisirs (RAL), auparavant présent sur le parking Lebon, est situé 43 avenue de Boutiny.

LES ASSOCIATIONS EN CHIFFRES

11 bâtiments communaux prêtés par la mairie

7 300 adhérents

19 associations artistiques et culturelles

33 associations sociales

32 associations sportives

10 associations civiques

13 associations de loisirs



UN LABEL ECOLE FEMININE DE FOOTBALL BRONZE POUR LE CAP FOOT

Le 1er juillet dernier, le Cercle Athlétique de Peymeinade (CAP) section football a obtenu le label École Féminine de Football Bronze 2022-2025 décerné par la Fédération Française de Football. Il s'agit d'une distinction nationale qui valorise les clubs les plus méritants en matière de structuration et de développement de la pratique des joueuses féminines.



RESPIRE YOGA, UNE ASSOCIATION POUR SE RELAXER

Ouvert depuis le 1^{er} mars dernier, le studio de yoga « Respire » propose différents cours de yoga : hatha flow, yoga doux, yoga nidra, yoga dynamique...

Isabelle Fontana, professeure diplômée de Hatha Yoga Traditionnel & Flow (certifié RYT Yoga Alliance), est à l'origine de son ouverture. « *Je partage ma passion avec bienveillance et attention, en misant sur ma créativité en toute liberté. Passionnée de yoga, je pratique depuis 13 ans le Hatha yoga, Hatha Flow, Sivananda, je reste aussi proche de la série 1 de l'Ashtanga Yoga. Je prends plaisir à diriger des relaxations et méditations inspirées du yoga nidra.*

Le yoga a changé ma vie vers du meilleur. Je suis heureuse de partager cette expérience avec mes élèves dans mes cours. Je me sens libre et inspirée pour les accompagner sur le chemin du yoga. Namaste ».

Ses cours, elle les souhaite toujours différents, selon ce qu'elle perçoit face à ses élèves. Certains jours, elle guidera une pratique pour stimuler l'énergie ou au

contraire, en cas de fatigue ou de stress, elle dirigera un cours lié à l'ouverture du cœur avec des exercices de respiration (pranayamas).

Le fil conducteur est toujours le bien-être pour tous : respirer, lâcher prise, s'assouplir et créer de l'espace dans le corps mais aussi dans l'esprit.

Le studio de Yoga « Respire » accueille le public du lundi au vendredi et propose aussi des « sorties marche-yoga », « dimanche soir yoga », « yoga au jardin ».

Site : <https://respireyogaavecisa.wixsite.com/bienvenue>

Page Facebook : Facebook Respire Yoga avec Isa

Contact tél : 06 13 03 37 23

E-mail : respireyogaavecisa@gmail.com

Adresse : 31 bis chemin de la Maure - Peymeinade

LE CLUB INTER-AGE RECHERCHE DES JOUEURS DE BRIDGE

Les réunions de bridge ont lieu tous les vendredis et le dernier dimanche du mois, de 14 h à 18 h au local de l'association.

Si vous êtes intéressé, contactez le club au 06 76 28 04 62.





ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES : INDISPENSABLES AU DEVOIR DE MÉMOIRE

Il existe deux associations patriotiques à Peymeinade : le Souvenir Français et l'Union Nationale des Combattants, toutes deux présidées par Denis Chalumeau. Elles organisent les commémorations importantes en partenariat avec la Ville mais ont aussi le rôle primordial de maintenir le devoir de mémoire en rappelant les événements tragiques du passé. Elles participent également à la solidarité nationale.

L'Union Nationale des Combattants (UNC)

Elle a été créée après l'Armistice du 11 novembre 1918 et a été reconnue d'utilité publique en 1920. Elle accueille tous ceux et celles qui ont porté les armes de la France, leurs veuves et leurs orphelins ainsi que ceux qui partagent ses valeurs. Cette association propose de resserrer les liens avec les armées et la gendarmerie et de créer une continuité en matière de fraternité d'armes et de solidarité, notamment au-delà du temps de service armé.

Le Souvenir Français

Le Souvenir Français se donne pour mission de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par leur engagement au service de la Nation, leurs actes héroïques ou toute autre belle action, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger. Cette association anime la vie patriotique et rassemble les différentes générations. Elle souhaite transmettre le flambeau en inculquant aux jeunes générations le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs.

HOMMAGE À FRANCIS VENYS



Francis Venys était président honoraire du Souvenir Français depuis 2017 et était très actif auprès de l'association l'Entraide. Il est décédé en juillet dernier, peu de temps après sa femme, Françoise. Depuis l'âge de 20 ans, il œuvrait à promouvoir le Souvenir Français. Il avait obtenu le diplôme d'honneur, les médailles de bronze, d'argent et de vermeil. La Mairie lui avait décerné la médaille de la Ville en 2017 en reconnaissance de son implication envers l'association du Souvenir Français. La Ville de Peymeinade transmet ses sincères condoléances à sa famille.



BIENVENUE À...

• **Bike Doctor : Joël Deboschere** installe son atelier mobile de réparation et entretien de vélos, tous les vendredis après-midi sur le parking de « So Bio » à partir de 14 h.

Téléphone : 06 09 23 09 87

Mail : contact@bikedoctor.fr

Site web : www.bikedoctor.fr

FB : [bikedoctor.atelier.mobile](https://www.facebook.com/bikedoctor.atelier.mobile)

• **Im Le bien-être & la beauté**
Laurie et Morgane ont ouvert leur institut de bien-être et de beauté à la Cardelle. Prestations esthétiques : gommage, modelage, soins du visage, des mains, des pieds, des ongles, extensions de cils, épilations, etc.

Adresse : 66 route de Draguignan

Massages : 06 09 35 36 47

Soins esthétiques : 07 81 00 24 29

FB : [Im_bienetre_beaute](https://www.facebook.com/Im_bienetre_beaute)

Insta : [Im_bienetre_beaute](https://www.instagram.com/Im_bienetre_beaute)

RENCONTRE AVEC BRUNO RIHET, ARTISAN JOAILLIER

ÉLU À LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Bruno Rihet, artisan joillier à Peymeinade est aussi élu à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la région PACA depuis fin 2021.

Les Alpes-Maritimes comptent 52 209 entreprises artisanales. Les artisans sont représentés dans une grande diversité de métiers : boulangers, bouchers, poissonniers, traiteurs, piscinistes, plombiers, électriciens, menuisiers, métiers du bâtiment, réparateurs, bijoutiers, métiers du textile, céramistes, photographes, coiffeurs, esthéticiens, taxis, etc.

La CMA offre de nombreux services gratuits aux artisans, apprentis, ou porteurs de projets : recherche d'apprentis, aide au recrutement, accompagnement des apprentis dans leur recherche d'apprentissage

- Service de création d'entreprise dans l'artisanat, transformation du projet d'entreprise, aide à la reprise d'entreprises
- Accompagnement juridique
- Aide au développement de l'entreprise (numérique : site dédié, réseaux sociaux

; marketing), amélioration de la rentabilité, aide au recrutement du « bon » salarié

- Accompagnement pour piloter et sécuriser l'activité artisanale (RGPD, diagnostic de transition écologique, prise en compte des risques et accompagnement en cas de dégâts, etc.)

- Accompagnement dans la transmission de son entreprise : reprise intra familiale, recherche d'un repreneur

- Intermédiaire avec les services de l'État : TVA, URSSAF

Enfin, c'est la CMA qui instruit les dossiers permettant d'obtenir la reconnaissance : « Métier d'Art » et « Maître artisan ». Ces titres permettent de valoriser son activité et l'artisanat de manière générale.

La CMA, située à Saint-Laurent-du-Var, compte de nombreux professionnels pour vous accompagner dans l'artisanat.

Pour plus d'informations, contactez Bruno Rihet par e-mail à brunorihet@orange.fr ou rencontrez-le dans son atelier-boutique au 49 avenue de Boutiny.



UN ARTISAN-PARFUMEUR À PEYMEINADE

Parfumeur français, Joëlle est profondément attachée à ses Pyrénées natales mais se définit aussi comme une citoyenne du monde. Amoureuse de la vie, elle dit souvent que l'aimer et s'y intéresser, c'est la rendre belle. Elle s'est mise à explorer le monde des odeurs tout en ne connaissant pas encore le métier de compositeur de parfum. C'est à la danse qu'elle s'adonne longtemps, avec rigueur et opiniâtreté. Destinée à intégrer la compagnie Alvin Ailey à New York, elle fait finalement le choix de la création olfactive. Joëlle est une compositrice de parfum au parcours international : diplômée de l'école supérieure internationale du parfum (ISIPCA) de Versailles, elle intègre ensuite l'école interne de parfumerie de la société MANE, puis elle s'expatrie pendant 11 ans en Asie, 7 ans en Chine et 4 ans en Indonésie, vivant ces années comme une grande période de partage et de progression. En 2012, c'est le retour en France pour découvrir à nouveau la subtilité et la créativité de la parfumerie fine à Grasse et à Paris. Sa longue expérience sur des marchés très différents, aussi bien en Europe qu'en Asie, lui apporte une grande richesse, doublée d'un goût certain pour l'exploration et le jeu. En 2019, Joëlle opte pour l'indépendance et crée sa société à Peymeinade, « Le parfumeur français », pour prendre le temps de composer avec

écoute et sur mesure. C'est dans son studio de création et son jardin de plantes à parfum qu'elle reçoit ses clients, qu'elle préfère appeler les amoureux du parfum. Elle a notamment signé Colonia Mirra par Acqua Di Parma, Oud & Bergamot Rich Extract par Jo Malone, Rose Ardente par L'Atelier de Givenchy, Encens Divin par L'Atelier de Givenchy, La Rose Gothique LeSnob par Les Parfums de Rosine, Eau Demoiselle Rose à la folie par Givenchy, De Guerre Lasse par The Soft Perfume Sabé Masson, Camelia par Acqua Di Parma, Les Colognes Tonstrina par Pisterzi, 14h en été par Albertine Swim. Elle a la chance de composer des parfums pour tout type de clients et de projets, de la parfumerie fine aux produits parfumés de grande consommation. Elle revendique une vision de créateur qui exprime librement sa créativité et sa technicité avec le désir de partager et de transmettre. Ses collaborations sont fondées sur la volonté d'un modèle de création qui se donne le temps, le temps de vivre pleinement le moment présent, le temps de bien faire, de réfléchir et d'agir plutôt que de réagir, de ne pas succomber au toujours plus toujours plus vite, de privilégier le contact humain et direct entre le créateur artisan et l'amoureux du parfum, de considérer que chacun mérite un parfum unique qui lui ressemble.

BIENVENUE À...

- **Sage-femme Magali Tarrago** : employée à l'hôpital de Grasse depuis 17 ans, elle ouvre son cabinet à Peymeinade le 1er octobre 2022.

Adresse : 59 avenue de Boutiny, résidence Le Télescope

Téléphone : 07 67 91 54 94

Mail : magali.tarrago.pro@gmail.com

Prise de rendez-vous également possible sur www.doctolib.fr

- **Les Caprices d'Elif** : prêt-à-porter de vêtements et accessoires élégants et colorés.

Adresse : 4 avenue du 23 Août

Insta : les_caprices_de_elif

- **Baby Bio** : Mélodie Montaigne, distinguée du titre départemental «Un des Meilleurs Apprentis», médaille d'argent dans la spécialité prêt-à-porter, a installé son atelier à Peymeinade début juillet 2022. Retouches, créations, cours de couture et vente de vêtements pour bébé.

Adresse : 54 route de Draguignan

Téléphone : 07 49 88 94 54

Mail : baby.bio.france@gmail.com

FB : Bab Ybio

Insta : _babybio_



RENTÉE SCOLAIRE : CE QU'IL FAUT RETENIR

Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire pour tous les élèves de France. La municipalité met tout en œuvre pour que les enfants scolarisés à Peymeinade bénéficient des meilleures conditions pour réussir. Dans cet article, nous faisons le point sur les éléments clés de cette rentrée.

Les effectifs

En 2022-2023, 769 élèves sont scolarisés dans les écoles de Peymeinade. La Ville compte 19 classes en élémentaire et 10 classes en maternelle.

Fragonard Mirabeau élémentaire : 8 classes avec 216 élèves soit une moyenne de 27 élèves par classe.

Fragonard maternelle : 4 classes avec 112 élèves soit une moyenne de 28 élèves par classe.

Saint Exupéry élémentaire : 7 classes avec 173 élèves soit une moyenne de 24.75 élèves par classe.

Saint Exupéry maternelle : 4 classes avec 115 élèves soit une moyenne de 28.75 élèves par classe.

Mistral maternelle : 2 classes avec 56 élèves soit une moyenne de 29 élèves par classe

Mistral élémentaire : 4 classes avec 97 élèves soit une moyenne de 24.25 élèves par classe.

Les travaux effectués dans les écoles cet été

École Mistral : pose de la climatisation dans le dortoir, reprise de la faïence et du carrelage au sol dans la cantine.

École Saint Exupéry : peinture en classe de maternelle et élémentaire

École Fragonard : pose du jeu de la ludosphère, peinture et changement de la clôture de la maternelle, pose de la climatisation, peinture, création d'une porte issue de secours, pose du bac à graisse et renouvellement des eaux usées, changement de la clôture, remplacement du carrelage du sol et reprise de la faïence en élémentaire

Renouvellement du parc informatique et achat de matériel dans les écoles

Le renouvellement du parc informatique scolaire se poursuit. Cette année, les écoles ont été dotées de nouveaux photocopieurs pour une somme de 13 000 €.

Suite à l'obtention de la subvention « France relance », la commune va doter les trois écoles élémentaires de 16 tablettes et ressources numériques, pour un montant total de 67 000 € (soit 35 540 € de subvention).

Enfin 16 850€ sont prévus pour l'achat de divers matériels pour les écoles (chaises, meubles de rangement) et 19 491 € pour les cantines.



PORTRAIT DE MYLÈNE, CHARGÉE DE MISSION ALIMENTATION DURABLE

« L'OBJECTIF EST D'ATTEINDRE LES 40 % DE BIO DANS L'ANNÉE »

Quelles sont vos missions ?

Depuis mon arrivée le 25 avril dernier, je suis en charge de mettre en place, coordonner et promouvoir le Projet Alimentaire Durable de la Commune. Il s'agit notamment de mettre en place des actions autour de la volonté forte et engagée de la politique municipale, en déclinant les 5 axes suivants :

- la qualité dans les assiettes des jeunes convives de la restauration scolaire
- la lutte contre le gaspillage alimentaire
- la sensibilisation du grand public

Et en partenariat avec la chargée de mission au développement durable, économique et solidaire

- la lutte contre la précarité alimentaire
- l'étude du potentiel agricole de la commune

De manière plus concrète, j'ai pu participer à plusieurs actions telles que l'obtention du label ECOCERT en cuisine pour la 2^e année consécutive, l'analyse du pourcentage des achats durables (denrées issues de l'agriculture biologique et labellisées) pour la restauration scolaire, la présentation de la notion d'alimentation durable au cours des Rencontres de l'Economie Sociale et Solidaire et enfin, la mise en place du premier comité de pilotage du Plan Alimentation Durable (PAD).

L'alimentation durable à Peymeinade, où en est-on ?

L'équipe municipale a très vite envisagé les enjeux environnementaux et nutritionnels liés à une alimentation locale de qualité et à une agriculture résiliente.

Son projet d'alimentation durable a d'ailleurs été reconnu : il bénéficie d'une subvention dans le cadre du Plan France Relance d'un montant de 144 389 €, attribuée par la Direction régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt.

Nous sommes déjà bien engagés dans la démarche et nous avons rapidement obtenu des résultats.

Ainsi, nous répondons aux différentes réglementations portées par le gouvernement ces dernières années, les lois EGALIM, AGECE, ainsi que Climat et résilience. Nous servons 48 % d'alimentation durable, dont 35 % de bio dans

les cantines scolaires. L'objectif est d'atteindre les 40 % de bio dans l'année. Les enfants scolarisés dans nos écoles bénéficient donc d'une alimentation de qualité, élaborée sur place au sein de la cuisine centrale par nos deux cuisiniers, avec des produits de qualité, de saison et faits maison. De plus, afin de répondre aux objectifs du Plan National Nutrition Santé (PNNS4) et de varier les apports en protéines, la municipalité a décidé de proposer 2 repas végétariens par semaine et de développer les repas riches en légumineuses et céréales semi-complètes. La restauration scolaire joue un rôle primordial dans l'éducation au goût, l'accompagnement à une meilleure connaissance des aliments et l'éveil de la curiosité des enfants que nous accueillons chaque jour.

Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez et que souhaitez-vous mettre en place prochainement ?

De nombreux projets m'attendent pour cette nouvelle année scolaire :

- cet été, nous avons travaillé sur de nouveaux visuels à destination des parents, pour valoriser les menus et les infos sur la qualité des repas servis. Leur mise en place a démarré le 1^{er} septembre.
- je suis toujours en charge du suivi des achats eu égard au respect de la loi Egalim, ce qui implique l'étude de toutes les factures chaque mois.
- l'objectif que nous a fixé l'équipe municipale est l'obtention de la 2^e carotte (niveau 2) du label ECOCERT pour 2023, ce qui implique encore

plus de bio, plus de local, plus de fait maison.

- le comité de pilotage se réunira à nouveau avant la fin de l'année 2022 pour s'assurer que le projet se déroule en accord avec les objectifs définis.
- nous travaillons actuellement à l'élaboration d'enquêtes de satisfaction à destination des parents d'élèves. Les objectifs sont de mesurer le degré de satisfaction, le niveau de connaissance du fonctionnement de la restauration scolaire et les habitudes alimentaires à la maison.
- de nombreuses animations auront lieu tout au long de l'année dans les cantines (challenges, ateliers, tables de découvertes...) sur l'éducation au goût et la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- enfin (mais j'en oublie certainement), un grand projet verra le jour avec le début de l'année 2023 et ses bonnes résolutions : un défi Foyers À Alimentation Positive à destination des Peymeinadois. Ce défi vise à accompagner des foyers vers une alimentation saine et équilibrée en introduisant des produits bio et locaux sans augmenter leur budget. Un vrai challenge !



LA VILLE RECHERCHE DES PARTICIPANTS POUR UNE ÉTUDE SCIENTIFIQUE

Dates	Programme
7/11/22	Découverte du programme ALAPAGE Apprenons à nous connaître : qui êtes-vous, qui sommes-nous ? Activité conviviale
14/11/22	Où en suis-je dans mon alimentation et dans ma condition physique ?
19/12/22	Retour sur mes habitudes de vie Recyclage : comment trier mes emballages alimentaires ?
13/03/23	Retour sur mes habitudes de vie Discussion sur les idées reçues
20/03/23	Jeu des 11 familles pour découvrir la diversité alimentaire
27/03/23	Des astuces pour bouger tous les jours selon mon niveau et mes envies
3/04/23	Dans ce que je mange, qu'est-ce qui est sain, qu'est-ce qui l'est moins ? Avoir une alimentation de qualité sans dépenser plus : c'est possible ?
17/04/23	Bon pour la santé, bon pour la planète, comment y arriver ?
24/04/23	Découverte sensorielle pour plus de plaisirs : l'odorat au service du goût.
15/05/23	Bouger en s'amusant ensemble Où en suis-je de mon programme ALAPAGE ? Et comment continuer à progresser ?

La Ville de Peymeinade participe, en partenariat avec la Caisse de Retraite et Santé au Travail (CARSAT), au programme ALAPAGE. Ce programme est une action de prévention sur l'alimentation et l'activité physique basée sur des ateliers collectifs innovants, développés par des chercheurs avec l'avis de diététiciens, de professionnels de l'activité physique adaptée et de seniors. Cette étude scientifique permettra d'évaluer l'efficacité de ces ateliers sur l'amélioration de l'alimentation et de l'activité physique. Elle commencera par 4 séances de bilans liées à l'étude scientifique, suivies de 6 séances de prévention ALAPAGE.

Au cours des quatre premières séances, les animateurs vous aideront à faire le point sur votre condition physique et vos habitudes alimentaires. Des temps conviviaux de dégustation et d'échanges auront également lieu.

Enfin, vous serez équipé(e) d'un podomètre qu'il faudra garder sur vous entre les séances pour compter le nombre de pas que vous faites tous les jours. Vous pourrez conserver ce podomètre à l'issue de l'étude pour continuer à suivre votre activité physique quotidienne.

Un bon d'achat de 15 € sera distribué à chaque participant à deux reprises (séances 2 et 3) en dédommagement des contraintes liées à la participation à l'étude.

Il est nécessaire de participer à toutes les séances afin d'en tirer le meilleur bénéfice et de permettre la collecte des données scientifiques.

Qui peut participer ?

- Toute personne âgée d'au moins 60 ans qui vit à domicile et accepte de participer à l'étude ALAPAGE.
- Les personnes qui n'ont pas participé à plus d'un atelier de prévention sur l'alimentation et l'activité physique au cours des deux dernières années.
- Les personnes qui ne bénéficient pas de l'Allocation Personnalisée Autonomie.

Vous souhaitez participer et contribuer à la recherche scientifique ? Inscrivez-vous à l'accueil CCAS au 04 83 05 02 90.



LA SEMAINE BLEUE À PEYMEINADE

Tous les ans, la Ville prend part à la Semaine Bleue, la semaine nationale des personnes âgées. Cette année, l'événement aura lieu du 3 au 7 octobre 2022.

Lundi 3 octobre

Matin : atelier confection de produits d'entretien ou de beauté maison /coaching zéro déchets - Villa Letrillard 10 places

Après-midi : atelier cuisine - Villa Letrillard - 10 places

Mercredi 5 octobre

Repas offert par la Ville à partir de 12 h - Cantine Mistral - 100 places

Jeudi 6 octobre

Matin : séance de yoga méditation de 9 h à 11 h avec Asept Paca. Réservé aux per-

sonnes déjà inscrites au cycle complet - Salle des fêtes

Après-midi : conférence animée par une podologue, « La santé c'est le pied », avec Asept Paca - Salle des Fêtes - 20 places

Vendredi 7 octobre

Les Carrières de Lumières / Les Baux de Provence - Tarif groupe 12 € - Départ place du Centenaire à 7 h 30 - Retour à 19 h - Prévoir un pique-nique - Visite du village des Baux de Provence - Obligatoire : prévoir dans une enveloppe la somme exacte en espèces pour l'entrée aux carrières - 50 places disponibles

LES AUTRES ANIMATIONS DE L'ANNÉE

Vendredi 9 décembre

Marché de Vintimille / Italie - Inscriptions à partir du 8 novembre - Carte d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire - Départ place du Centenaire à 7 h 30 - Retour à 18 h - Prévoir un pique-nique - 50 places disponibles

Vendredi 16 décembre

Goûter de Noël avec animation musicale dans la salle des fêtes de 14 h à 16 h 30 - Inscriptions à partir du 14 novembre - 100 places

Inscriptions auprès de l'accueil du CCAS au 04 83 05 02 90

APPEL À VOLONTAIRES

Afin de constituer une liste de chauffeurs bénévoles pour un projet de covoiturage solidaire, les personnes susceptibles d'être disponibles ponctuellement pour de petits trajets intra-muros sont invitées à se faire connaître au CCAS.

SOLIGUIDE : UN OUTIL POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Soliguide est un outil numérique gratuit développé par l'association Solinum et disponible sur Internet et sur application mobile. Cette plateforme solidaire regroupe les informations sur les ressources et les services disponibles pour les personnes en difficulté. Besoin de manger ? De trouver de l'aide juridique ? D'un endroit où se laver ? Accueil de jour, santé, hygiène, emploi, formation, alimentation, conseils, matériel, activités gratuites... Soliguide permet aux bénéficiaires de trouver facilement une structure ou un service pour les aider, selon la ville où ils se trouvent. Cet outil est autant utile pour les personnes en difficulté que pour les acteurs de l'action sociale. Rendez-vous sur <https://soliguide.fr>.



Expression des conseillers minoritaires

Union pour Peymeinade

Chers Peymeinadois,

Il nous apparaît opportun de profiter de cette tribune pour faire une information sur l'avancée du projet de la ZAC LEBON. En effet, beaucoup de concitoyens sont hostiles à ce projet alors que d'autres ne le sont pas. Le rapport du commissaire enquêteur (transmis le 12 août 2022 en Mairie) **DONNE UN AVIS DEFAVORABLE**.

Nous avons souhaité vous livrer un condensé bref de ces conclusions à savoir:

Constatant, entre autres, l'absence de solutions concrètes à la plupart des problèmes restant en suspens concernant l'accès, la circulation et le stationnement

Déplorant, entre autres, un manque d'anticipation sur l'identification et la résolution des difficultés liées à la procédure de déclassement

Regrettant, entre autres, l'insuffisante prise en considération des risques impacts et conséquences du projet de déclassement pour la population

Estimant insuffisante la prise en compte des intérêts des tiers, prématurée la fermeture aux usagers du parking Lebon non compensée par un nombre suffisant de places de stationnement, prématuré d'envisager la désaffectation de l'impasse Lebon

Des Associations Peymeinadoises ont fait des recours gracieux (3) et requête introductive (1).

Monsieur le Maire ainsi que sa majorité proposent « une nouvelle enquête publique préalable au déclassement de l'impasse et du parking Lebon » sur le site de la Ville, sauf que ce ne sont que leurs propres analyses, afin de tenter de nous rassurer sur l'avenir de ce projet.

Ne soyez pas dupes chers administrés

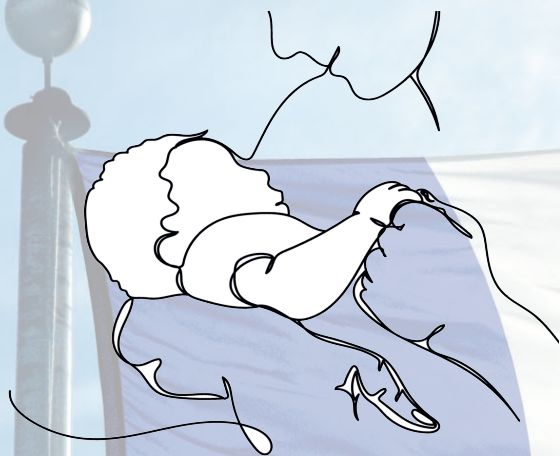
Au vu de tous les éléments évoqués, inquiétude des commerçants, problématiques de circulation et de stationnement, évacuation des déchets, nuisance sonore, sécurité et toutes les questions environnementales etc...

Le groupe d'opposition UNION POUR PEYMEINADE, vous demande Monsieur le Maire en tant que 1er Magistrat de la ville de Peymeinade est garant de la population, de mettre en place un référendum.

Sophie PERCHERON, Patricia DI-SANTO, Audrey MOUTTE, Joseph MATTIOLI, Eric VIDAL, Didier MOUTTE

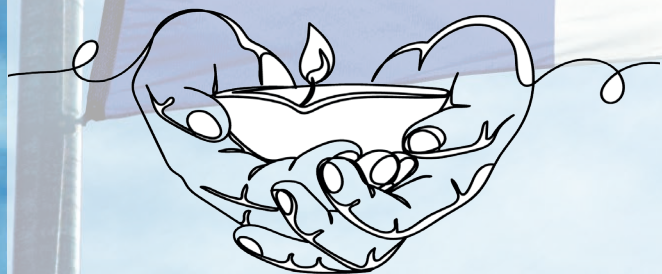
BIENVENUE À NOS PETITS PEYMEINADOIS

BRIXHE SOGORB James né le 10/05/2022 à Cannes
 ALESSANDRONI Mya née le 19/05/2022 à Grasse
 IACONO Tiziano né le 28/05/2022 à Grasse
 PACILIO Serena née le 02/06/2022 à Grasse
 GIORDANO Eyvan né le 01/07/2022 à Grasse
 PESSINO Marlon né le 04/07/2022 à Cannes
 HERMAN HOYER Arthur né le 16/07/2022 à Grasse
 MICHEL Jules né le 18/07/2022 à Grasse
 HOCHARD Lou née le 24/07/2022 à Grasse



ILS ONT ÉTÉ PARRAINÉS

PAGET Tilio le 06/11/2021
 LECOCQ Pauline le 04/06/2022
 LAMBERT Noah le 16/07/2022
 JANSOONE Paola le 16/07/2022
 GAILLARD Lenny le 13/08/2022
 GHIRARDINI Alessio le 10/09/2022

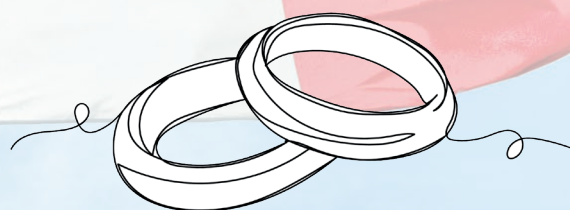


ILS NOUS ONT QUITTÉS

FEUILLET Gérard le 31/01/2022
 CORMENIER Claude le 06/02/2022
 CANAVÈSE Henriette le 02/05/2022
 CHARLAT Elisabeth née TAMASY le 14/08/2022
 GRANDIN Dominique le 29/08/2022
 DECHELETTE Sébastien le 27/08/2022

ILS SE SONT MARIÉS

LOTTIN Bruno et VIZZARI Christine le 21/05/2022
 FERNANDEZ Didier et METTLER Damaris le 28/05/2022
 COTRONE Domenico et SPANO Carine le 04/06/2022
 ROUX Antoine et HOORELBEKE Julie le 04/06/2022
 JAVELOT Frédéric et JOURDAN Nathalie le 25/06/2022
 BELGACEM Wajih et LOUATI Cephora le 25/06/2022
 BOTTIN Didier et ALBERTO Jocelyne le 25/06/2022
 DIDION Loïc et CHOL Cécilia le 02/07/2022
 BOUSSÉ Mathieu et OUALA Jade le 02/07/2022
 DA CRUZ Laurent et TRICAULT Valérie le 08/07/2022
 TOGNETTI Christophe et SENOUSI Sonia le 09/07/2022
 CAPPONI Vincent et OLCAYCAN Elsa le 13/07/2022
 ADAMS Arnaud et BOHL Juliette le 15/07/2022
 JANSOONE Benoît et ARMAND Sabrina le 16/07/2022
 CAPPELETTI Olivier et TILLI DEGL'INNOCENTI Laura le 16/07/2022
 THERET Sébastien et DANDRES Corinne le 27/07/2022
 ISNARDON Jérémie et FERRARA Vanessa le 30/07/2022
 AMAVET Thierry et SEGURA Lydie le 13/08/2022
 WHITE Thomas et BELL Natalie le 16/08/2022
 DETOTTO Fabien et MARKOVIC Laurie le 20/08/2022
 DENIAU Victor et TRABUCCHI Laura le 01/09/2022
 ROLLET Sébastien et SORIANO Laura le 02/09/2022
 WALTER Arnaud et FONTANA Isabelle le 03/09/2022
 MARCQUE Erice et CANTERO Florence le 03/09/2022



ILS SE SONT PACSÉS

VINCENT Christophe et GELLON Nathalie le 16/05/2022
 RELIN Fanny et Stéphane PRESSEDA le 14/06/2022
 MASCART André et BERTAUD Mélanie le 16/06/2022
 AMMENDOLA José et GUIGNARD Fanny le 18/07/2022
 LAVERSA Roxane et PAGET Jérémy le 09/08/2022
 BERTHONNEAU Matthieu et Laura VENTURELLI le 12/08/2022
 BONNARD Matthieu et AMBERLIN Alexandra le 01/09/2022
 PEYRACHE Eva et SPETZ Joffrey le 06/09/2022
 BLANCHARD David et WASILUK Wieslaw le 06/09/2022



LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DU PARC CAUVIN

La Ville de Peymeinade a inauguré au début de l'été les nouvelles installations du square Cauvin : le parc pour enfants du Colibri, le pigeonnier, la fresque de la gare de Peymeinade, la boîte à livres et le buste de l'ancien Maire Joseph Cauvin. La municipalité, souhaitant que les projets mis en place soient ancrés dans une politique de développement durable, économique et solidaire a réalisé différentes structures qui font la part belle aux matériaux durables. Elle espère que ce lieu de vie, ouvert à tous les Peymeinadois, encourage le vivre-ensemble.

Le parc du Colibri

Ce parc, constitué en grande partie avec des éléments naturels (bois, copeaux, gazon), est organisé en 2 sections : une en herbe, réservée aux plus jeunes, qui comprend un petit bus, un cheval à bascule, un jeu de morpion et un toboggan et une pour les plus grands, accueillant un jeu d'escalade en forme de pyramide et une cabane agrémentée d'un grand toboggan. Une barrière en bois sécurise le périmètre. Deux bancs ont été installés dans l'allée ainsi que deux autres dans l'espace gazonné. Ouverte au public depuis le mois d'avril, l'aire de jeux rénovée fait le bonheur de ses petits visiteurs.

Pourquoi le nom « parc du Colibri »

Le parc a été nommé « parc du Colibri » en hommage à « La part du Colibri », célèbre essai de Pierre Rabhi, pionnier de l'agriculture écologique en France, qui a donné naissance à de nombreuses initiatives mettant à l'honneur un mode de vie plus sain, plus durable et plus solidaire. Selon la légende amérindienne, le Colibri lutte à sa mesure contre l'incendie qui ravage sa forêt en jetant dessus quelques gouttes d'eau, afin de « faire sa part ». L'aire de jeux du square Cauvin illustre cette légende et la part du Colibri car elle invite au bien-vivre ensemble et témoigne de l'action sociale, solidaire et de développement durable mise en place par la municipalité.

Le pigeonnier

Afin de lutter contre les nuisances causées par les pigeons en ville, la municipalité a souhaité installer un pigeonnier tout en bois dans le square Cauvin. Le pigeonnier est une solution écologique qui permet de redéfinir la place du pigeon dans la ville. Le colombophile a installé le matériel nécessaire pour le bien-être des pigeons dans le but de les fidéliser : fixation des perchoirs antisalissures, mise en service des mangeoires et abreuvoirs. Des captures ont été effectuées : elles concernent les oiseaux de moins de 4 mois ainsi que les couples déjà formés pour les oiseaux plus vieux. Une fois attrapés, les pigeons restent 8 semaines dans le pigeonnier, le temps de s'habituer à leur nouvel habitat. Pour cela, les ouvertures du pigeonnier ont été condamnées par du grillage. Tous les oiseaux capturés ont été bagués et traités contre différents parasites pour renforcer leur immunité.

Un mode de régulation des naissances doux

Les nouveaux couples ont commencé à pondre et la substitution des œufs a commencé. En effet, l'intérêt d'un pigeonnier urbain est de fixer la population de pigeons à un endroit dédié et de réguler les naissances en substituant une majorité d'œufs pondus par des œufs factices (2 œufs pondus par couple, par mois, mais seulement 2 par an laissés à éclore). L'installation a

permis de recueillir 40 kg de fientes en août. Très riches en azote, elles pourront être utilisées comme engrais.

La fresque

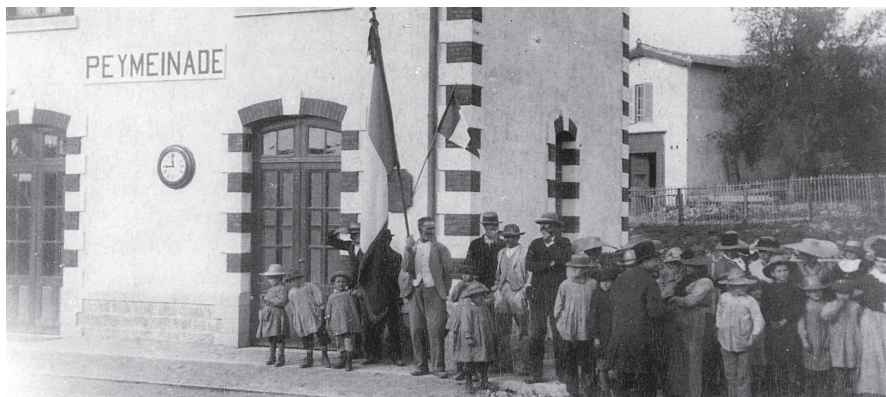
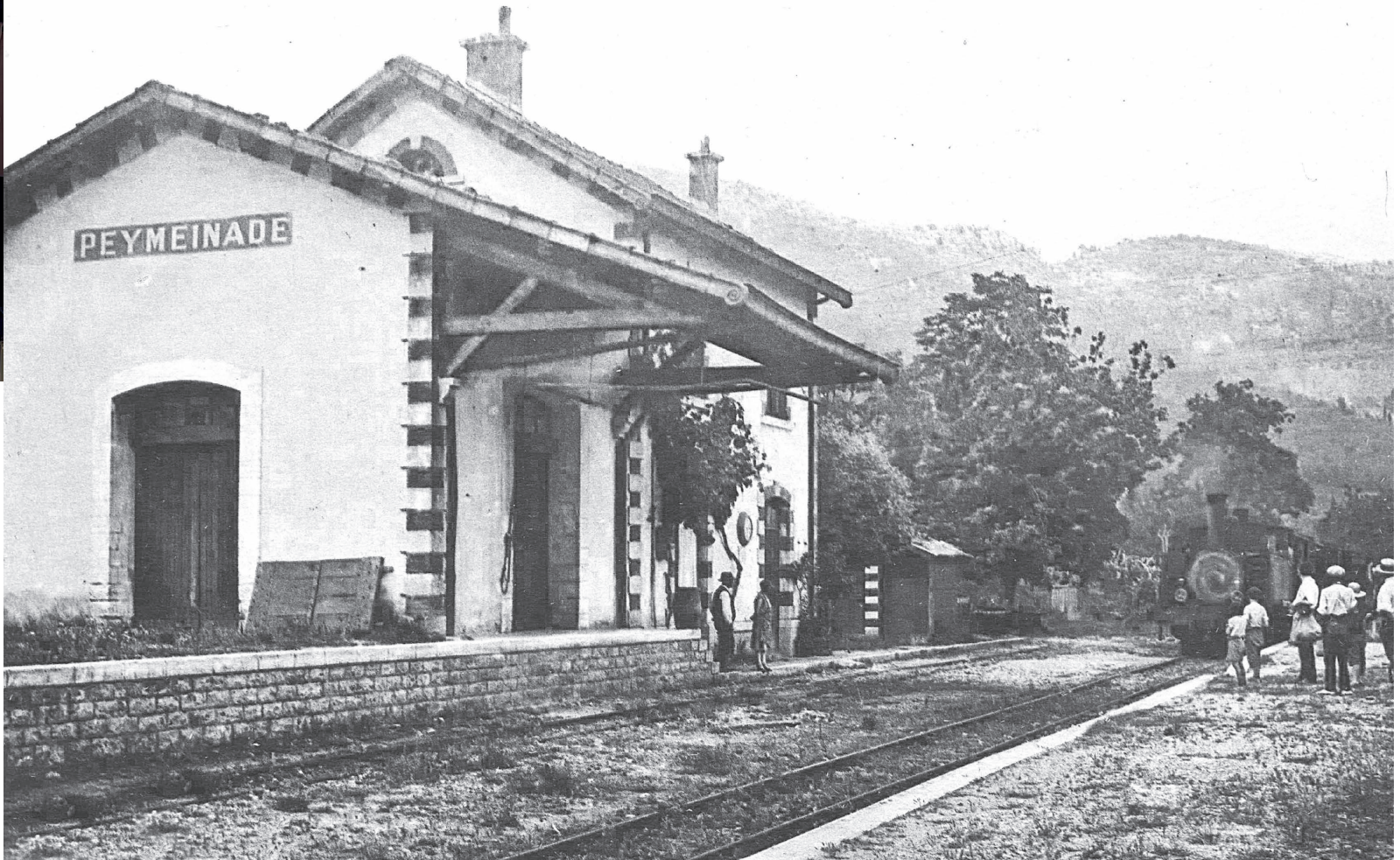
Le graffeur vallaurien Menace l'artiste a réalisé une superbe fresque murale sur la façade du Bureau d'Information Municipal (BIM) représentant le train des Pignes qui empruntait la ligne Nice-Meyrargues des chemins de fer du Sud-France. Le bâtiment sur lequel elle est peinte n'est autre que l'ancien bureau du chef de gare. Cette œuvre, entièrement réalisée à la bombe aérosol avec un véritable souci du détail, se fond parfaitement dans le décor avec ses couleurs sépia douces. Le graff apporte une véritable plus-value au parc pour enfants situé juste à côté.

La boîte à livres

Cette boîte à livres qui porte le nom de « Livres libres » est en forme de cabine téléphonique anglaise mais de couleur jaune. Elle a été réalisée par les soins du ferronnier des services techniques de la commune. Elle contient les ouvrages que les lecteurs ont aimés et souhaité partager avec d'autres. On peut y dénicher des pépites !

Le buste du Maire Joseph Cauvin

Réalisé par Françoise Capponi en 2011, ce buste de Joseph Cauvin a été placé à côté de la boîte à livres. Le ferronnier de la mairie a façonné une stèle en métal pour la supporter.



HISTOIRE DE LA GARE DE PEYMEINADE

La gare de Peymeinade a été officiellement mise en service le 25 octobre 1890. Elle faisait alors partie de la ligne Nice-Meyrargues de la Compagnie des chemins de fer du Sud-France, devenue par la suite Compagnie des chemins de fer de Provence.

À l'origine, la ligne s'étendait sur une distance de 210 km et elle était empruntée par le train des Pignes. Le bureau du chef de gare était situé à la place de l'actuel Bureau d'Information Municipal. La salle attenante était la salle d'attente et la salle des fêtes actuelle était une halle de marchandises. Le train circula jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale.

Suite à la destruction du viaduc de la Siaigne le 24 août 1944, la ligne n'a jamais été rétablie.

L'œuvre qui orne désormais le pignon Nord-Est de l'ancienne gare a été réalisée par Menace L'artiste en juin 2022.





GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PLUIE - INONDATION



Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture.



Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.



Rester ou rentrer à l'intérieur d'un bâtiment et monter en hauteur, à l'étage.



Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.



Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.



Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.



S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.



Rester informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.



Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.

AYONS
LES BONS
RÉFLEXES

pluie-inondation.gouv.fr



VIGICRUES